

## REPUBLIQUE FRANCAISE

=====  
**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAP-TALLARD-DURANCE****L'an deux mille vingt quatre, le vingt cinq juin à 18h30,**

Les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance, se sont réunis en la salle du Quattro de Gap, sous la Présidence de M. Roger DIDIER, sur la convocation qui leur a été adressée, conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 59 Présents à la séance : 47
DATE DE LA CONVOCATION	18/06/2024
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	02/07/2024

**OBJET :****Budget Supplémentaire 2024****Étaient présents :**

M. Jean-Baptiste AILLAUD , M. Serge AYACHE , M. Christian MULLER , M. Rémy ODDOU , M. Claude NEBON , M. Roger GRIMAUD , M. Bernard LONG , Mme Carole LAMBOGLIA , Mme Mélodie GAILLARD , M. Franck LAGIER , M. Denis DUGELAY , Mme Monique PARA-AUBERT , M. Jean-Michel ARNAUD , Mme Marie-Christine LAZARO , M. Christian PAPUT , Mme Annie LEDIEU , Mme Claudie JOUBERT , Mme Laurence ALLIX , M. Frédéric LOUCHE , M. Roger DIDIER , Mme Maryvonne GRENIER , M. Olivier PAUCHON , Mme Rolande LESBROS , M. Jérôme MAZET , Mme Paskale ROUGON , M. Jean-Louis BROCHIER , Mme Catherine ASSO , Mme Solène FOREST , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB , M. Jean-Pierre MARTIN , Mme Martine BOUCHARDY , M. Vincent MEDILI , Mme Françoise DUSSERRE , M. Claude BOUTRON , Mme Ginette MOSTACHI , M. Pierre PHILIP , Mme Chantal RAPIN , M. Joël REYNIER , Mme Françoise BERNERD , M. Richard GAZIGUIAN , Mme Isabelle DAVID , M. Eric GARCIN , Mme Pimprenelle BUTZBACH , M. Gérald CHENAVIER , M. Christian HUBAUD , M. Guy BONNARDEL , Mme Cécile VARALDI  
Conseillers Communautaires, formant la majorité des membres en exercice.

**Excusé(es) :**

M. Patrick ALLEC procuration à M. Denis DUGELAY, M. Rémi COSTORIER procuration à Mme Claudie JOUBERT, Mme Sylvie LABBÉ procuration à Mme Annie LEDIEU, M. Daniel BOREL procuration à Mme Marie-Christine LAZARO, M. Benjamin CORTESE procuration à M. Christian PAPUT, Mme Charlotte KUENTZ procuration à Mme Pimprenelle BUTZBACH, M. Hervé COMBE procuration à M. Gérald CHENAVIER

**Absent(s) :**

M. Michel GAY-PARA, M. Cédryc AUGUSTE, M. Daniel GALLAND, M. Christophe PIERREL, Mme Marie-José ALLEMAND

Il a été procédé, conformément aux articles L.5211-1 et L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. Bernard LONG, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.



Le rapporteur expose :

Le budget supplémentaire est un acte d'ajustement et reports dont la présentation est en tous points identiques à celle du budget primitif.

En tant qu'acte d'ajustement, il constate, comme toute décision modificative, l'ouverture des crédits supplémentaires non prévus au budget primitif et leur financement.

En tant que budget de reports, il a pour objet essentiel de reprendre les résultats dégagés à la clôture de l'exercice précédent apparaissant au compte administratif.

Lors du conseil communautaire du 11 avril 2024, le Budget Primitif 2024 de la communauté d'agglomération Gap Tallard Durance a été voté, il convient aujourd'hui de procéder aux ajustements nécessaires et d'intégrer les résultats 2023 tels que présentés ci-dessous :

## **BUDGET GENERAL**

### **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

<b><u>DEPENSES</u></b>	
Charges à caractère général	114 287,00
Atténuations de Produits	30 000,00
Charges de personnel	60 000,00
Autres charges de gestion courante	121 548,23
Opérations d'ordre	5 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>330 835,23</b>

<b><u>RECETTES</u></b>	
Atténuations de charges	5 000,00
Impôts et Taxes	65 576,00
Dotations, Subventions et Participations	90 327,00
Autres produits de gestion courante	11 360,00
Résultat reporté	158 572,23
<b>TOTAL</b>	<b>330 835,23</b>

## **BUDGET GENERAL**

### **SECTION D'INVESTISSEMENT**

<b><u>DEPENSES</u></b>	
Immobilisations incorporelles	21 546,72
Subventions d'équipement	94 102,48
Immobilisations corporelles	418 777,62
Immobilisations en cours	- 30 336,97
Déficit reporté	321 627,79
Opérations d'ordre	10 000,00
Restes à réaliser	4 766 348,88

*La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr). Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.*

	<b>TOTAL</b>	<b>5 602 066,52</b>
--	--------------	---------------------

<b><u>RECETTES</u></b>		
Subventions		88 189,00
Restes à réaliser		5 248 877,52
Emprunt		250 000,00
Opérations d'ordre		15 000,00
	<b>TOTAL</b>	<b>5 602 066,52</b>

## **BUDGET ANNEXE DE L'EAU**

### **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

<b><u>DEPENSES</u></b>		
Charges à caractère général		132 447,98
Charges de Personnel		8 000,00
Atténuations de produits		34 600,00
Charges Exceptionnelles		298 609,60
Virement à la section d'investissement		135 500,00
	<b>TOTAL</b>	<b>609 157,58</b>

<b><u>RECETTES</u></b>		
Autres produits de gestion courante		462 280,99
Excédent de Fonctionnement reporté		146 876,59
	<b>TOTAL</b>	<b>609 157,58</b>

## BUDGET ANNEXE DE L'EAU

### SECTION D'INVESTISSEMENT

<u>DEPENSES</u>	
Immobilisations en cours	135 500,00
Opérations d'ordre	5 000,00
Restes à réaliser	5 000,00
Déficit reporté	252 926,18
<b>TOTAL</b>	<b>398 426,18</b>

<u>RECETTES</u>	
Opérations d'ordre	5 000,00
Excédent de fonctionnement capitalisé	257 926,18
Virement de la section de fonctionnement	135 500,00
<b>TOTAL</b>	<b>398 426,18</b>

## BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

<u>DEPENSES</u>	
Charges à caractère général	892 862,03
Charges de personnel	20 000,00
Charges Exceptionnelles	9 005,17
Virement à la section d'investissement	301 090,52
<b>TOTAL</b>	<b>1 222 957,72</b>

<u>RECETTES</u>	
Vente de Produits	- 635,00
Autres produits de gestion courante	600,00
Excédent reporté	1 222 992,72
<b>TOTAL</b>	<b>1 222 957,72</b>

## BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

### SECTION D'INVESTISSEMENT

<u>DEPENSES</u>	
Restes à réaliser	1 789 689,15
Immobilisations incorporelles	9 000,00
Immobilisations corporelles	54 471,52
Immobilisations en cours	237 619,00
Opérations d'ordre	5 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>2 095 779,67</b>

<u>RECETTES</u>	
Restes à réaliser	1 113 411,84
Excédent de fonctionnement capitalisé	442 249,57
Excédent reporté	234 027,74
Virement de la section de fonctionnement	301 090,52
Opérations d'ordre	5 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>2 095 779,67</b>

## BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS URBAINS

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

<u>DEPENSES</u>	
Charges à caractère général	226 157,54
Autres charges de gestion courante	- 5 000,00
Charges exceptionnelles	- 2 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>219 157,54</b>

<u>RECETTES</u>	
Vente de produits	230,00
Versement Mobilité	40 000,00
Subventions d'exploitation	100 000,00
Produits exceptionnels	8 960,00
Opérations d'ordre	22 111,36
Excédent de Fonctionnement reporté	47 856,18
<b>TOTAL</b>	<b>219 157,54</b>

## BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS URBAINS

### SECTION D'INVESTISSEMENT

<u>DEPENSES</u>	
Immobilisations corporelles	342 788,45
Opérations d'ordre	22 111,36
Restes à réaliser	54 703,49
<b>TOTAL</b>	<b>419 603,30</b>

<u>RECETTES</u>	
Restes à réaliser	22 833,37
Subventions	1 701,60
Résultat reporté	395 068,33
<b>TOTAL</b>	<b>419 603,30</b>

## BUDGET ANNEXE DE LA ZONE D'AMENAGEMENT DE LACHAUP

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

<u>DEPENSES</u>	
Charges à caractère général	220 161,70
Virement à la section d'Investissement	403 784,12
<b>TOTAL</b>	<b>623 945,82</b>

<u>RECETTES</u>	
Résultat reporté	623 945,82
<b>TOTAL</b>	<b>623 945,82</b>

### SECTION D'INVESTISSEMENT

<u>DEPENSES</u>	
Résultat reporté	403 784,12
<b>TOTAL</b>	<b>403 784,12</b>

<u>RECETTES</u>	
Virement de la section de Fonctionnement	403 784,12
<b>TOTAL</b>	<b>403 784,12</b>

## BUDGET ANNEXE DE LA ZONE D'AMENAGEMENT DE MICROPOLIS

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

<u>DEPENSES</u>	
Charges à caractère général	34 881,82
Virement à la section d'Investissement	67 117,29
<b>TOTAL</b>	<b>101 999,11</b>

<u>RECETTES</u>	
Résultat reporté	101 999,11
<b>TOTAL</b>	<b>101 999,11</b>

### SECTION D'INVESTISSEMENT

<u>DEPENSES</u>	
Résultat reporté	67 117,29
<b>TOTAL</b>	<b>67 117,29</b>

<u>RECETTES</u>	
Virement de la section de Fonctionnement	67 117,29
<b>TOTAL</b>	<b>67 117,29</b>

## BUDGET ANNEXE DE LA ZONE D'AMENAGEMENT DE GANDIERE

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

<u>DEPENSES</u>	
Charges à caractère général	- 806 845,84
Virement à la section d'Investissement	2 048 793,93
<b>TOTAL</b>	<b>1 241 948,09</b>

<u>RECETTES</u>	
Résultat reporté	1 241 948,09
<b>TOTAL</b>	<b>1 241 948,09</b>

### SECTION D'INVESTISSEMENT

<u>DEPENSES</u>	
Résultat reporté	2 048 793,93
<b>TOTAL</b>	<b>2 048 793,93</b>

<u>RECETTES</u>	
Virement de la section de fonctionnement	2 048 793,93
<b>TOTAL</b>	<b>2 048 793,93</b>

## BUDGET ANNEXE DE LA ZONE D'AMENAGEMENT DE BEAUME

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr). Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

<b><u>DEPENSES</u></b>	
Charges à caractère général	79 911,82
Virement à la section d'Investissement	28 483,56
<b>TOTAL</b>	<b>108 395,38</b>

<b><u>RECETTES</u></b>	
Résultat reporté	108 395,38
<b>TOTAL</b>	<b>108 395,38</b>

### **SECTION D'INVESTISSEMENT**

<b><u>DEPENSES</u></b>	
Résultat reporté	28 483,56
<b>TOTAL</b>	<b>28 483,56</b>

<b><u>RECETTES</u></b>	
Virement de la section de Fonctionnement	28 483,56
<b>TOTAL</b>	<b>28 483,56</b>

### **BUDGET ANNEXE DE LA ZONE D'AMENAGEMENT DE LARDIER**

#### **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

<b><u>DEPENSES</u></b>	
Charges à caractère général	43 734,00
Virement à la section d'Investissement	2 501,00
Restes à réaliser	101 125,00
<b>TOTAL</b>	<b>147 360,00</b>

<b><u>RECETTES</u></b>	
Résultat reporté	27 360,00
Restes à réaliser	120 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>147 360,00</b>

#### **SECTION D'INVESTISSEMENT**

<b><u>DEPENSES</u></b>	
Résultat reporté	2 501,00
<b>TOTAL</b>	<b>2 501,00</b>

<b><u>RECETTES</u></b>	
Virement de la section de Fonctionnement	2 501,00
<b>TOTAL</b>	<b>2 501,00</b>

#### **Décision :**

**Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L1612-1 à L 1612-20 et L 2311-1 et L2313-2 ;**

*La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr). Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.*

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Il est proposé, sur avis favorable de la Commission Développement Économique, Finances, Ressources Humaines du 13 juin 2024 :

Article Unique : d'approuver le Budget Supplémentaire 2024 ci-annexé pour le budget général et les budgets annexes

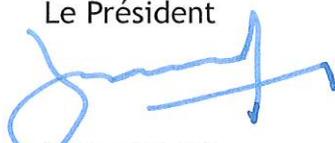
Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 50

- CONTRE : 4

Mme Charlotte KUENTZ, Mme Isabelle DAVID, M. Eric GARCIN, Mme Pimprenelle BUTZBACH

Le Président



Roger DIDIER

Le Secrétaire de Séance



Bernard LONG

Transmis en Préfecture le : - 4 JUIL 2024

Affiché ou publié le : - 4 JUIL 2024